

Jacques GAILLARD

Objet: TR: Droit de réponse
Pièces jointes: Projet halle Fondettes.pdf; Concertation et financement halle FDT.pdf

De : VIVRE A FONDETTES [<mailto:vivreafondettes@gmail.com>]

Envoyé : lundi 30 mai 2016 17:48

À : Alexia Mellier

Cc : POUR FONDETTES AGIR; GRIF

Objet : Droit de réponse

Madame MELLIER,

Nous nous permettons de réagir, suite à la publication de fausses informations dans votre article sur le projet de refonte du cœur de ville à Fondettes, dans votre n°332. Vous n'avez fait, sans aucun doute, que reprendre les éléments de communication donnés par la municipalité.

Toutefois, certains étant très loin de la vérité (voir documents en PJ), nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous accorder un droit de réponse dans votre prochain numéro. Votre journal y gagnerait en crédibilité en ne vous montrant pas complice d'une forme de désinformation locale.

« Le projet est en fait contesté par les trois associations citoyennes « Vivre à Fondettes », Agir pour Fondettes » et le "Groupe de Réflexion Indépendant Fondettois », dont la pétition a recueilli plus de 750 signatures sur les 8600 électeurs fondettois. Leurs arguments sont très simples.

Cette halle est une salle de spectacle déguisée pouvant accueillir 800 personnes debout alors qu'une simple structure de 500 m², soit 25x20m², suffirait pour abriter le marché bihebdomadaire.

Dépensez pour cela 2,75 millions d'euros d'argent public est totalement dénué de bon sens alors que l'établissement d'une maison de la jeunesse et d'une bibliothèque, dans un bâtiment situé à proximité, serait bien plus utile mais ne fait pas partie du projet.

Les 140 emplacements de parking prévus seront très insuffisants car ils n'offriront que 15 places supplémentaires par rapport à l'existant actuel de 125.

Enfin, le financement à la charge de la commune s'élèvera à 1,62 millions d'euros car les 720 000 euros de la vente du terrain de Mecagra, propriété de la commune, ne peuvent en aucun cas être considérés comme une subvention.

Quant à la concertation, tous les fondettois savent bien qu'il n'y a eu que deux réunions d'information « privées » avant la présentation officielle du projet, l'une réservée aux riverains et l'autre aux commerçants. Les Fondettois n'auront été consultés que sur le choix du nom !»

Avec tous nos remerciements et l'expression de notre sincère considération
Pour les trois associations

Jacques GAILLARD
Président de « Vivre à Fondettes »